

Votants : 95 Convocation du Conseil de Communauté : le 14 septembre 2012 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 25 septembre 2012

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2012

# TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS- ORGANISATION DES TRANSPORTS A L'INTERIEUR DU PERIMETRE DES TRANSPORTS URBAINS - CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL - AVENANT N6

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gérard GIBAULT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Michel GUIGNARD, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédérico PASTOR, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

## Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Joël MISBERT à Brigitte COMPETISSA, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Rabah LAICHOUR à René MATHE, Pilar BAUDIN à Virginie LEONARD, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Amaury BREUILLE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Annie COUTUREAU, Anne LABBE à Maryvonne ARDOUIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Elisabeth BEAUVAIS, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Josiane METAYER à Jean-Louis SIMON, Franck MICHEL à Hüseyin YILDIZ, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUEX, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Christophe POIRIER à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Rose-Marie NIETO, Denis THOMMEROT à Patrick DELAUNAY

#### Titulaires absents suppléés :

Patrick BERNACCHI par Michel GUIGNARD

#### Titulaires absents:

Jérôme BALOGE, Alain CHAUFFIER, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Christiane PINEAU

#### <u>Titulaires absents excusés :</u>

Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Marie-Christelle BOUCHERY, Rabah LAICHOUR, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Nicole IZORE, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Sylvette RIMBAUD, Denis THOMMEROT

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20120924-C35-09-2012-DE Date de télétransmission : 01/10/2012 Date de réception préfecture : 01/10/2012

# **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

### **CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 SEPTEMBRE 2012**

## TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – ORGANISATION DES TRANSPORTS A L'INTERIEUR DU PERIMETRE DES TRANSPORTS URBAINS - CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL - AVENANT N6

Monsieur Stéphane PIERRON, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Niort, lors de la séance du 15 mai 2006, a approuvé la convention relative à l'organisation des transports dans le périmètre des transports urbains, convention signée avec le Département des Deux-Sèvres le 26 juin 2006. Cette convention a fait l'objet de cinq avenants.

## L'avenant n6 a pour but :

- 1 de modifier la liste des prestations assurées par le Département des Deux-Sèvres pour le compte de la Communauté d'Agglomération de Niort et la réorganisation des transports à partir du 4 juillet 2011 jusqu'au 31 août 2012.
- 2 de fixer les contributions financières de chaque collectivité pour l'année 2011, tel que prévues dans les articles 5 et 6 de la convention, selon les calculs suivants :

Le montant à verser par le Conseil Général 79 à la CAN s'élève à : + 102 307.80 € Il correspond aux charges d'exploitation des services de transports réalisés pour la commune de Saint-Symphorien ainsi que les frais d'administration de la CAN pour le compte du Conseil Général.

Le montant de la prestation TAN (voir art II-B-2) versé par le Conseil Général : 21 708.80 € 79 réévalué selon le taux d'évolution de la DGF (0 %).

Le montant de la Dotation Globale de Décentralisation due par le Conseil : + 657 174.77 € Général 79 à la CAN réévalué selon le taux de la DGF.

La contribution complémentaire versée par le Conseil Général 79 à la CAN est de : + 452 030.39 €

Pour l'année 2011, le montant à verser par la CAN au Conseil Général 79 est de : - 402 834.36 €

Contribution au titre des charges d'exploitation des services de transports et des frais d'administration organisés par le Conseil Général 79 pour le compte de la CAN.

-----

830 387.40 €

Solde Annépia 04h préfecture 079-247900806-20120924-C35-09-2012-DE Date de télétransmission : 01/10/2012 Date de réception préfecture : 01/10/2012 Pour mémoire l'avance conventionnelle versée en 2011 par le Conseil Général 79 à la CAN était de : 776 671.34 €

La convention prévoit, dans l'article II-B-4, le versement d'une avance égale au total du solde de l'année 2011 des contributions respectives de chaque autorité organisatrice.

**Ainsi, l'avance conventionnelle pour l'année 2012 s'élève à :** 710 890.93 € (Solde de l'année 2011 : 830 387.40 € - Trop versé Avance DGD 2011 : 657 174.77-776 671.34=-119496.57 €).

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n6 à la convention signée en tre la Communauté d'Agglomération de Niort et le Département des Deux-Sèvres, joint à la présente délibération,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer cet avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 95 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Stéphane PIERRON

Vice-Président Délégué